



***Youssef Lebbar***  
Candidat  
au poste de représentant  
des intermédiaires en services de taxi  
au Bureau du taxi de Montréal (2013-2015)

Après une expérience de 23 ans dans le domaine de l'industrie de taxi, en étant propriétaire de taxi et membre de la coopérative de taxi de Montréal, actuellement et depuis les années 1997 siégeant plusieurs fois sur le conseil d'administration de cette dernière, je me suis intéressé à poser ma candidature à des fins d'intérêts à représenter les intermédiaires en service par taxi.

Ma formation comme diplômé en administration des affaires, spécialisation Finance, de l'université du Québec à Montréal, mes expériences dans la gestion administrative et financière, réalisation de plusieurs projets dans l'industrie de taxi, comme l'introduction des équipements GPS et des machines TPV dans les voitures taxi, qui ont été un succès pour la rentabilité et le confort des chauffeurs d'une part, la rapidité et le service à la clientèle d'autre part.

J'ai participé par le passé, avec la majorité des intermédiaires en service par taxi, aux projets de publicité dans les voitures taxi et à la modernisation des dômes, mon but, était de trouver un revenu supplémentaire aux propriétaires de taxi afin de couvrir une partie de leur cotisation mensuelle aux intermédiaires.

J'ai fait parti du groupe d'intermédiaires qui ont organisé la grande manifestation des chauffeurs de taxi contre l'ADM de l'aéroport de Dorval, cet acte qui a connu un grand succès au profit de l'industrie de taxi.

Ma vision future pour l'industrie de taxi, est d'augmenter le potentiel à trouver d'autres alternatives, afin d'équilibrer les revenus des chauffeurs de taxi, qui ne cessent de diminuer vu l'augmentation des coûts d'opération de leur véhicule taxi.

Sans oublier le contexte économique actuel, qui affecte notre industrie, les différentes formes de transport (bixi, communauto, Car to go et plus à venir...) dont je ne suis pas contre, mais qui ne me laisse pas indifférent, ces projets prennent éventuellement des parts de nos marchés, nous serons dans l'obligation de défendre notre industrie et d'imposer notre présence afin de limiter les risques de perte de marché.

Je suis pour un avenir vert pour nos générations futures, je suggérerai avec l'aide de subvention considérable dans des voitures hybrides taxi afin d'aider l'industrie de taxi, d'encourager et de promouvoir l'utilisation taxi, projet vert et rentable.

L'amendement de ce règlement qui oblige tous les chauffeurs à suivre un cours de formation à chaque 2 an dans les résultats actuels sont nuls, ce cours qui entraîne des coûts entre 2,5 et 3 millions de dollars à la charge du dit chauffeur.

Les intermédiaires doivent avoir tous un code d'éthique unique pour former, sélectionner et encadrer un chauffeur, afin de donner un service professionnel et de qualité.

Pour terminer, spécialiser une partie de permis de taxi de Montréal en transport adapté afin de donner un meilleur service à cette clientèle et de réduire le nombre de permis à Montréal.

Cordialement.

***Youssef Lebbar***

Coopérative de taxi de Montréal  
Tel: 514 979-7991  
y\_lebbar@hotmail.com